

## SEANCE du LUNDI 23 MAI 2011

**Nombre de membres :** L'an deux mil onze, le vingt trois mai à 20 heures, le Conseil Municipal de  
**Afférents au Conseil : 15** LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
**En Exercice : 15** prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M.  
**Présents : 13** Jean GALLIEN.

**Présents :** MM. BERNARD Jacques, Gérard BOUVIER, GUILLAUD Hervé, ORCEL Patrice, Christian BONNET GONNET, Jean Pierre GAILHAC, Mmes MILLET Carole, CHAMBAZ Valérie, PEUTIN Nathalie, ARNAUD Thérèse, RAVIER Odile, Carole SAINTHON.

**Excusés :** MM. GENTIL Fabrice, Fabien CHATELAT

**Secrétaire de séance :** M. ORCEL Patrice

**ORDRE DU JOUR :** \* Conseil communal enfants (comité consultatif)  
\* Convention ERDF « poste STADE »  
\* SE 38 : plan financement Travaux MOLLARD  
\* TARIF GARDERIE  
\* TARIF MATERIEL  
\* QUESTIONS DIVERSES

### Approbation du Compte Rendu

Le compte rendu de la réunion du 18 avril 2011 est adopté à l'unanimité.

### DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Le Maire rend compte des décisions prises pas ses soins dans le cadre des délégations données :

- **Décision 2011/10 ACQUISITION de MATERIEL :** LIT DUO pour l'école : 1 072.69 € TTC

### Délibération n° 27/11 – CONSEIL MUNICIPAL d'ENFANTS

Mme RAVIER rappelle le projet de mise en place d'un conseil communal d'enfants.

Elle propose la création d'un comité consultatif qui serait composé de 6 parents et de 2 élus.

Après délibération, par 12 Voix POUR et 1 Abstention, le Conseil Municipal décide de :

- CREER un comité consultatif pour la mise en place d'un conseil communal d'enfants
- DESIGNER comme membres :
  - Mme ZOGBA Carole
  - Mme BODY Agnès
  - Mme LALECHERE Elodie
  - Mme BENDAKIR Lucy
  - Mme GUIBBERT Catherine
  - M. ELMAJDOULI Samir
  - Carole SAINTHON
  - Christian BONNET GONNET

### Délibération n° 28/11 – POSTE de TRANSFORMATION ELECTRIQUE « STADE »

Le Maire informe le Conseil du projet d'ERDF pour le renforcement du « POSTE STADE » L'implantation du nouveau poste est située sur la parcelle communale cadastrée AC 152, sur le parking le long de l'avenue du stade.

Il est nécessaire de prévoir une convention de servitudes avec ERDF.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- AUTORISE le Maire à signer avec ERDF, la convention de servitude nécessaire pour l'installation d'un transformateur sur le domaine communal (parcelle AC 152 « Léva »).

## **Délibération n° 29/11 - ENFOUISSEMENT RESEAUX BT/FT RD 16i « route du Mollard »**

Le Maire rappelle le projet de travaux simultanés d'enfouissement des réseaux électriques, France télécom, éclairage public, la mise en place d'un réseau d'assainissement semi-collectif et l'aménagement de sécurité au quartier du MOLLARD. La mission d'enfouissement des réseaux BT/FT a été confiée au SE 38 qui envisage de les réaliser dès que les financements seront acquis.

### **TRAVAUX sur RESEAU de DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE**

Après étude, le plan prévisionnel est le suivant

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimée à :	199 588 €
Le montant total des financements externes s'élèvent à :	97 023 €
Les frais de maîtrise d'ouvrage (en fonctionnement) s'élèvent à :	8 091 €
La contribution aux investissements, pour cette opération s'élève à :	94 473 €

Afin de permettre au SE 38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement définitif,
- De la contribution correspondant au SE 38

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé :

- Prend acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :
  - Prix de revient prévisionnel : 199 588 €
  - Financement externes : 97 023 €
  - Contribution prévisionnelle globale : 102 564 €
- Prend acte de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SE 38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de :
  - A – pour un paiement étalé en 7 versements, acompte de 20% puis 6 échéances annuelles soit 109 589 €

### **TRAVAUX sur RESEAU de France TELECOM**

Après étude, le plan prévisionnel est le suivant

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimée à :	57 700 €
Le montant total des financements externes s'élèvent à :	15 463 €
Les frais de maîtrise d'ouvrage (en fonctionnement) s'élèvent à :	2 240 €
La contribution aux investissements, pour cette opération s'élève à :	39 996 €

Afin de permettre au SE 38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- Du projet présenté et du plan de financement définitif,
- De la contribution correspondant au SE 38

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé :

- Prend acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :
  - Prix de revient prévisionnel : 57 700 €
  - Financement externes : 15 463 €
  - Contribution prévisionnelle globale : 42 237 €
- Prend acte de sa contribution aux investissements qui sera établie par le SE 38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de :
  - A – pour un paiement étalé en 7 versements, acompte de 20% puis 6 échéances annuelles : 46 396 €

## **Délibération n° 30/11 – TARIF MATERIEL**

Hervé GUILLAUD, adjoint, fait part de la proposition de la commission animation pour appliquer un tarif lors de la perte ou casse de matériel loué.

Il est proposé d'appliquer un tarif représentant le prix du renouvellement et port de l'article, soit :

Couteau 2.50 € - Fourchette 2 € - Cuillère 1€ Verre 1€ - Assiette 4€

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'appliquer les tarifs pour perte ou casse de matériel aux tarifs suivants :
  - Couteau 2.50 € - Fourchette 2 € - Cuillère 1€ Verre 1€ - Assiette 4€

## INFOS DIVERSES

- Il est confirmé l'augmentation des tarifs de GARDERIE à compter de la rentrée de septembre 2011 (0.75 € au lieu de 0.60 €).
  - Il est actuellement procédé à la mise en concurrence pour les travaux d'aménagement de voirie au hameau du MOLLARD.
  - Gérard BOUVIER fait l'exposé suite à la réunion de la commission de transferts de charges pour le transfert de la piscine à la communauté de communes. Les propositions faites seront validées en conseil communautaire.
  - Le maire informe que les membres du Conseil Municipal sont invités à une réunion sur la réforme des collectivités territoriales qui aura lieu le 16 juin à St Clair de la Tour où sera présenté le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).
  - Le Maire informe sur le départ possible des Haras Nationaux. Aucun accord n'a été trouvé pour le financement de des travaux de remise aux normes de la structure. Un nouveau tour de table se déroulera fin juin à la sous-préfecture.
  - Une réunion avec M. le sous-préfet sur le dossier du Plan de Prévention des risques miniers est prévue le 9 juin.
  - Hervé Guillaud, propose que le problème du nettoyage du gymnase soit résolu de la façon suivante : 1 nettoyage hebdomadaire de préférence le jeudi matin sera réalisé par un employé communal et une fois par mois par une entreprise de nettoyage. Après chaque manifestation le coût d'intervention d'une entreprise restera à la charge des associations organisatrice.
  - Les conscrits ont reporté leurs concours de pétanque au 9 juillet. Suite à leur demande de subvention et après discussion, il est décidé de ne pas donner une suite favorable.
  - Une soirée est organisée le 1<sup>er</sup> juillet à 16h30 à la SAR sur la prévention pour les personnes âgées en matière de sécurité.
  - Gérard BOUVIER fait le point sur la réalisation des travaux en cours et presque terminés. L'aménagement d'un passage sur le parking des écoles va être réalisé. Les travaux de clôture de l'école vont être réalisés pendant les vacances. L'entreprise CHAVAND doit procéder à la réfection du mur de la petite école.
  - Thérèse ARNAUD informe qu'un compteur de fréquentation a été installé sur le SITE et donne les résultats. Dans l'ensemble celui-ci est assez visité. Un projet de modification du SITE.
  - Le prochain bulletin d'informations municipales va bientôt paraître et sera distribué vers la mi juin.
  - Prochaine réunion du conseil municipal : Jeudi 30 juin à 20h
- 
- ❖ Le Maire informe que conformément à la réglementation en vigueur, le rapport annuel 2010 du SICTOM de la région de Morestel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est à la disposition du public au secrétariat de mairie.
  - ❖ Le recueil des actes administratifs pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 juin 2010 de la Communauté de Communes « Les Vallons de La Tour » est consultable en mairie.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée le jeudi 30 juin à 20h.

- Levée de séance à 22 h 30

Jean GALLIEN, Maire

Jacques BERNARD,

Hervé GUILLAUD,

Odile RAVIER,

Gérard BOUVIER,

Patrice ORCEL,

Christian BONNET GONNET,

Jean Pierre GAILHAC,

Carole MILLET,

Valérie CHAMBAZ,

Nathalie PEUTIN,

Thérèse ARNAUD,

Carole SAINTHON,